FÉDÉRATION DES RETRAITÉS
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

FÉDÉRATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (FRUQ)

16 novembre 2016

INTRODUCTION

L'année 2015-2016 s'est déroulée sous le signe de la continuité. La Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) a poursuivi son rôle de veille et de défense des intérêts des membres des associations de retraités affiliés sur les grands enjeux que sont les régimes de retraite et les assurances collectives. De plus, la FRUQ a également développé et mise à jour diverses initiatives ayant pour but de favoriser l'échange d'information et l'entraide entre les associations membres.

Au niveau du Conseil d'administration, les postes de président détenu par Georges Arcand de l'Association des retraités de l'Université du Québec, siège social (ARUQSS), de vice-président au secrétariat détenu par Réjean Martin de l'Association des retraités de l'Université du Québec à Rimouski (ARUQAR) ainsi que le poste de responsable du dossier des assurances détenu par Pierre Laplante également de l'ARUQAR sont en fin de mandat. Hélène Laplante également de l'ARUQSS ainsi que Gaétan Naud de l'Association des retraités de la Télé-Université (ARTELUQ) sont à mi-mandat et termineront donc leur mandat de deux ans en 2017. Je tiens à remercier Raymond Brulotte l'ARTELUQ qui a accepté encore cette année de procéder à l'examen des livres comptables de la FRUQ ainsi que Robert Poliquin de l'ARUQSS pour son rôle de webmestre. J'ai le plaisir de vous informer que ce dernier a accepté à nouveau cette année d'offrir ses services comme responsable de notre site web et nous l'en remercions.

PLAN D'ACTION DE L'ANNÉE 2015-2016

Le plan d'action de la fédération pour l'année 2015-2016 approuvé par les membres du Conseil d'administration lors de leur réunion du 12 février 2016 :

1. **Protéger, défendre et faire valoir les intérêts des membres des associations de retraités des établissements de l'Université du Québec par une participation active aux instances décisionnelles concernant les assurances collectives et les régimes de retraite (Comité réseau sur les assurances collectives (CRAC), Comité de retraite (CRUQ); Cartel intersyndical sur les régimes de retraite et les assurances collectives (CIRRAC);**
2. **Répondre aux demandes d'information provenant des membres des associations de retraités ou de la direction des associations concernant les questions relatives aux assurances collectives ou les régimes de retraite (demandes d'information individuelle ou collectives (groupe) sur les assurances après 65 ans, état de situation des discussions sur l'avenir des régimes de retraite pour les membres des associations, etc.**
3. **Inviter les associations affiliées à partager avec la FRUQ leurs réalisations (transmission et diffusion des bulletins d'information produits par les associations, mise à jour de la grille synthèse sur la présentation des associations, etc.);**
4. **Assurer et améliorer la mise à jour du site web de la FRUQ;**

5. **Développer par les associations l'offre d'activités culturelles et sociales à l'ensemble des membres des associations de retraités;**
6. **Poursuivre les démarches en vue d'établir des partenariats avec des organismes externes afin d'offrir des avantages préférentiels aux membres des associations de retraités des établissements du réseau de l'Université du Québec.**

En ce qui a trait au *membership*, la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) est maintenant constitué de 12 associations provenant des établissements formant le réseau de l'Université du Québec :

. Association du personnel retraité de l'Université du Québec à Montréal (APRÈS L'UQAM);

. Association des professeurs et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal (APR-UQAM);

. Association des retraités de l'Université du Québec à Trois-Rivières (ARUQTR);

. Association des professeurs retraités de l'Université du Québec à Trois-Rivières (APR-UQTR);

. Association des retraités de l'Université du Québec à Chicoutimi (ARUQAC);

. Association des retraités de l'Université du Québec à Rimouski (ARUQAR);

. Association des retraités de l'Université du Québec en Outaouais (ARUQO);

. Association des retraités de L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (ARUQAT);

. Association des personnes retraitées de l'Institut national de la recherche scientifique (APRÈS-INRS);

. Association des retraités de l'École nationale d'administration publique (ARENAP);

. Association des retraités de la Télé-Université (ARTELUQ);

. Association des retraités de l'Université du Québec, siège social (ARUQSS).

Au cours de la dernière année, des démarches ont été menées auprès de l'École de technologie supérieure (ETS) relativement à la création d'une association de retraités au sein de cette institution. Dans la mesure où le conseil d'administration doit être élu le 23 novembre prochain, personne ne pouvait accepter l'invitation d'assister à notre réunion d'aujourd'hui.

Le Conseil d'administration de la FRUQ a tenu deux réunions au cours de la dernière année, soit le 12 février et le 6 octobre 2016. Afin de faciliter la participation des membres et pour en réduire les coûts, ces réunions ont été tenues soit par vidéo-conférence ou par téléconférence. Ces rencontres ont porté essentiellement sur le suivi à la dernière assemblée générale et la préparation de la réunion actuelle. Entre ces réunions, les membres du conseil ont été en contact constant, soit par courriel ou par téléphone.

Les membres du conseil responsables des dossiers majeurs que sont les assurances collectives et en particulier les régimes de retraite se sont impliqués activement encore cette année dans diverses actions portant sur ces enjeux.

En plus de répondre aux demandes d'information provenant de retraités ou de futurs retraités, Pierre Laplante a procédé à une refonte majeure du diaporama que l'on retrouve sur le site web de la FRUQ. Je tiens aussi à remercier la participation de Suzanne Camirand de l'ARUQTR, de Jean Drouin de l'ARUQSS et de Pierre Laplante à titre de représentants des retraités au Comité réseau sur les assurances collectives (CRAC).

Au niveau des régimes de retraite, comme vous le savez, la dernière année a beaucoup porté sur la préparation d'un mémoire en réaction au projet de Loi 75 relatif aux régimes de retraite des universités québécoises, projet de loi qui est devenu la Loi 13 en juin dernier. Je tiens à souligner l'engagement de notre ami Gaétan Naud pour sa participation aux nombreuses réunions que ce soit au Comité de retraite ainsi qu'au Cartel intersyndical sur les régimes de retraite et les assurances collectives (CIRRAC) pour défendre les intérêts des retraités sur cet enjeu important pour ces derniers. En outre, en étroite collaboration avec Gaétan, je tiens également à souligner et remercier tout particulièrement M. Raymond Brulotte (ARTELUQ) et M. Michel Lizée (APRÈS L'UQAM) pour leur participation dans l'élaboration du projet de mémoire qui a fait l'objet comme vous le savez d'une présentation en commission parlementaire. Je remercie également les quelques

commentaires reçus des membres de vos associations dans le cadre de la consultation menée auprès de vous sur ce projet de mémoire.

Le vice-président au secrétariat, le collègue Réjean Martin, en plus de veiller au bon fonctionnement des réunions du conseil d'administration et de la préparation de la tenue des réunions de l'assemblée générale, a poursuivi la mise à jour et même la bonification de la grille-synthèse décrivant de façon détaillée chacune des associations membres de la FRUQ.

Enfin, notre collègue Hélène Laplante, a mené encore cette année une gestion saine et rigoureuse des finances de la fédération, ce qui a d'ailleurs été souligné par M. Raymond Brulotte de l'ARTELUQ qui a fait l'examen des livres comptables cette année. Si l'on fait exception de l'année 2014-2015 où nous avons créé un fonds de prévoyance, les dernières années ont permis un retour sur les cotisations reçues des associations pour le financement de la FRUQ.

Au cours de la dernière année, nous avons renouvelé bon nombre d'ententes avec des organismes externes en vue d'offrir des tarifs préférentiels aux membres des associations de retraités. En plus d'un renouvellement avec la chaîne Gouverneur Hôtels, des ententes ont été également conclu avec Best-Western Québec centre-ville et Crowne-Plaza Gatineau-Ottawa ainsi que le renouvellement de l'entente avec l'organisme EurocarTT pour la location d'auto en Europe ainsi que la location d'appartements en Italie et dans la région parisienne. Dans la mesure où la plupart

de ces ententes sont d'une durée générale d'une année civile, elles devront être renouvelé très bientôt ou faire l'objet d'une remise en question.

Au cours de la dernière année, nous avons également conclu une entente avec le magazine « Vivre en santé +55 » et tout récemment, nous vous avons informé que nos membres pourront dorénavant recevoir gratuitement ce magazine en s'inscrivant sur le site web de la maison d'édition qui publie quatre fois l'an ce magazine. Je rappelle que dans la rubrique « Magazines électroniques » du site web de la FRUQ, vous pouvez également avoir accès à des magazines et site web d'organismes d'intérêt pour nos membres. En plus de « Vivre en santé +55 », on retrouve également des références telles que « Le Bel Âge », « la FADOQ » et « Ainés-Info ».

En termes de suivi à la consultation menée l'an dernier relativement à l'offre d'activités sociales et culturelles à l'ensemble des membres des associations, nous tenons à mentionner quelques-unes qui ont été proposées : Voyage en Italie offert par l'ARUQSS, Voyage en Californie ainsi qu'un tournoi de golf offerts par APRÈS L'UQAM, un tournoi de golf offert par APRÈS L'INRS, en collaboration avec l'ARUQSS, l'ARENAP et l'ARTELUQ, sans oublier une visite guidée du village historique de Kamouraska ainsi que la visite de la réserve faunique de Cap Tourmente cet automne, activités proposées par l'ARUQAR. Conscient du travail de coordination que nécessite l'organisation de ces activités, nous tenons à remercier la direction des associations concernées en espérant que d'autres associations

proposeront des activités à l'ensemble des membres au cours des prochaines années.

Enfin, le financement de la FRUQ provient principalement des cotisations des associations affiliées ainsi que de l'appui du siège social de l'Université du Québec qui contribue pour une somme de 3 500$. Par ailleurs, le siège social fournit également à la FRUQ une allocation annuelle de 1 800$ pour la participation des représentants des retraités aux réunions réseau sur les dossiers importants que sont les assurances collectives et les régimes de retraite.

REMERCIEMENTS

Comme vous le savez, je suis à la fin d'un deuxième mandat de deux ans à titre de président et je ne compte pas accepter un renouvellement de mandat. Je veux donc profiter de l'occasion pour remercier sincèrement la collaboration et dévouement des membres du conseil d'administration avec lesquels j'ai travaillé. Merci à Francine David de l'APRÈS L'UQAM et Hélène Laplante de l'ARUQSS pour leur travail comme vice-présidente à la trésorerie, merci à Jacques-André Lequin de l'ARUQO et à Réjean Martin de l'ARUQAR comme vice-président au secrétariat, merci à Florent Vignola de l'ARUQAR ainsi qu'à Gaétan Naud de l'ARTELUQ comme responsable du dossier des régimes de retraite et merci également à Pierre Laplante de l'ARUQAR, toujours au poste, comme responsable du dossier des assurances. Je désire également vous remercier ainsi que vos prédécesseurs

pour votre collaboration tout au cours de ces quatre années. Je veux également souligner le travail un peu dans l'ombre mais tout aussi important de Louis Barbeau de l'ARUQSS et de Raymond Brulotte de l'ARTELUQ pour la vérification des livres comptables ainsi que Denis Rivest de l'APRÈS L'UQAM et de Robert Poliquin de l'ARUQSS comme webmestre responsable de notre site web.

Je profite enfin de l'occasion pour remercier le siège social de l'Université du Québec, en particulier notre interlocuteur M. André G. Roy, Secrétaire général, pour son appui financier et son soutien au rôle joué par la FRUQ auprès des associations de retraités des établissements du réseau de l'Université du Québec.

La raison d'être de la FRUQ consiste à protéger, défendre et faire valoir les intérêts des membres des associations de retraités des établissements du réseau de l'Université du Québec en particulier dans deux domaines importants que sont les régimes de retraite et les assurances collectives. La FRUQ a également favorisé l'échange d'information entre les associations par des rencontres et différents documents synthèse décrivant de façon détaillée chacune de nos associations. Au cours de mon mandat au sein de la FRUQ, j'ai tenté bien humblement de développer d'autres services qu'une association seule pourrait difficilement offrir à ses membres. C'est ainsi que nous avons conclu au cours des ans des ententes de tarifs préférentiels avec des hôtels au Québec ainsi qu'avec un organisme situé au Québec pour la location d'auto et d'hébergement en Europe. Le développement de la vie sociale et culturelle a pris également la forme d'une invitation faite aux

associations de proposer des activités aux membres de toutes les associations. Ces quelques initiatives ne sont que des exemples où la FRUQ peut, et je dirais même, se doit d'offrir aux membres de nos associations. J'émets le vœu que la FRUQ poursuive l'offre de services qui répondent aux attentes et besoins des membres et nos rencontres dans le cadre des assemblées générales sont l'occasion idéale pour émettre ce type de besoins.

Merci de votre collaboration. Ça été pour moi un plaisir de travailler avec vous au cours de ces années et ce sera toujours un plaisir de vous croiser à nouveau au hasard de la vie ou dans une activité d'une association ou l'autre.

Amicalement.

Georges Arcand.

Georges Arcand
Président
Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)